



## **PROCESSUS – ITM GRADUATE SCHOOL**

# **CALCUL DU TAUX DE POURSUITES D'ÉTUDES ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

### **1. PERIODE DE L'ÉTUDE**

Étude réalisée en octobre et novembre 2023 – à partir des données disponibles sur les profils LinkedIn de nos anciens étudiants.

L'étude est réalisée uniquement à partir des promotions d'étudiants ayant obtenu leur diplôme.

### **2. PROFIL VALIDE ET NON VALIDE**

Est considéré comme « profil valide » pour l'étude, un profil LinkedIn existant et à jour, contenant des informations sur la formation poursuivie et des informations sur l'expérience professionnelle

Les profils non existants sur LinkedIn, ou non à jour (aucune activité professionnelle publiée ou expérience professionnelle obsolète (antérieure à la fin de la formation) sont considérés comme « profil non valide ». Ces derniers sont exclus de l'étude statistiques.

### **3. TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES**

Parmi les profils valides un premier taux est calculé, celui des étudiants en poursuite d'études (poursuite d'études en initial ou en contrat d'alternance)

### **4. TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE MÉTIER VISÉ**

Les principaux items composant le calcul du taux d'insertion professionnelle dans le métier visé sont les suivants :

a) Les personnes neutralisées du calcul : les personnes en poursuites d'études sont neutralisées du calcul tout comme les poursuites d'études sous forme de contrats en alternance.

b) Les profils valides : le calcul tient compte uniquement des profils valides (voir explication point 2)

c) Le métier visé : l'ancien étudiant est considéré comme en insertion dans le métier visé lorsque l'ensemble des caractéristiques du poste occupé (intitulé du poste, type d'entreprise dans le secteur automobile) présente une proximité importante avec le cadre d'emploi du diplôme obtenu.

Le taux d'insertion professionnelle est donc calculé sur la base des profils valides, après avoir exclu les profils en poursuite d'études. Le taux est calculé à 6 mois, à 1 an ou à 2 ans selon les données disponibles. La période de 6 mois, 1 an ou 2 an est calculé soit selon la date de fin de la formation, soit la date de fin du stage ou de l'alternance liée à l'année de formation.

*Exemple :*

*Sur 10 étudiants diplômés, nous disposons d'informations LinkedIn à jour pour 9 d'entre eux.*

*Sur les 9 profils valides, 3 sont en poursuite d'études, ils sont alors neutralisés du calcul*

*Sur les 6 profils valide restant, qui ne sont pas en poursuite d'études, 4 sont dans le métier visé, ce qui représente donc un taux d'insertion professionnelle dans le métier visé à 66.67% (4\*100/6). Nous rapportons le pourcentage sans chiffre après la virgule, soit 67%.*

